



Usages de stupéfiants retrait du permis

Par **souuu**, le **22/02/2016** à **17:03**

Bonjour,

Je vous explique mon problème en quelques lignes:

Je suis Français résidant en Allemagne et étais un consommateur très régulier de cannabis. Il y a de cela un an très exactement (février 2015) de retour de Hollande je me suis fait Contrôler par la Police Allemande, positif aux tests urinaire et sanguin.

Suite à cela en Juillet j'ai reçu un courrier du Tribunal m'indiquant le somme de l'amende que j'ai déjà payé puis un deuxième courrier me réclamant mon permis que j'ai bien sur envoyer. Maintenant mon problème est que je ne maîtrise toujours pas la langue Allemande (travaillant dans un milieu Anglophone) je voudrais savoir si pour récupérer mon permis est ce que je vais devoir passer les fameux tests psychotechnique (MPU) comme un Citoyen Allemand? Ou vais-je récupérer mon permis Avec une interdiction de circulation sur le territoire Allemand comme j'ai pu lire sur différents forums mon cas est un peu différent étant donné que je suis résidant en Allemagne.

Depuis j'ai bien sur arrêté de fumer et suis prêt à faire différentes analyses, mais je sais d'avance que ne réussirai pas le test MPU car ne maîtrise pas la langue.

D'avance je vous remercie pour votre réponse.

Par **fabrice58**, le **22/02/2016** à **18:18**

Comme vous êtes sur un forum de droit français, on aura du mal à vous renseigner.

Pourquoi ne pas vous renseigner sur un forum anglophone de résidents allemands ?